

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 938

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 58 UNDECIES

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et souscriptions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La précision introduite par le Sénat est déjà satisfaite par l'amendement initial du Gouvernement.